

Dialogue, pluralisme et unité

par Jerczy TUROWICZ

Mieczyslaw Rakowski, éditeur de l'hebdomadaire polonais Polityka, a publié dans cet organe de presse le 25 mars 1978 un article intitulé « La base de la coopération et du dialogue » qui a été l'objet de nombreux commentaires dans la presse polonaise officielle. Jerczy Turowicz, éditeur de Tygodnik Powszechny, le principal hebdomadaire catholique polonais reconnu par l'Eglise, prépara une réponse pour la publier dans son propre journal. Mais le Bureau de contrôle de la presse censura cet article. D'où l'importance du texte ci-dessous, parce qu'il révèle la persistance du conflit idéologique dans les pays communistes. Celui-ci parut finalement dans le samizdat polonais Spotkania n° 5, janvier 1979. Qu'un éditeur aussi éminent ait dû prendre la décision de publier dans Spotkania, voilà qui prouve aussi l'importance croissante du samizdat polonais.

Selon M. Rakowski, l'Eglise catholique, depuis l'élection de Jean XXIII, a admis qu'elle doit composer avec le socialisme et que la coopération entre l'Eglise et l'Etat en Pologne est devenue désormais possible sur un certain nombre de terrains communs. Mais, à son avis, ces bonnes relations sont rompues lorsque l'Eglise pose des exigences déraisonnables, comme de demander la fin de la propagande athée et l'autorisation de répandre la foi chrétienne. Il ne saurait y avoir qu'une idéologie officielle. Il n'y a pas de droit de penser autrement. Et, pour M. Rakowski, les bonnes relations peuvent exister et ces controverses peuvent être évitées, pourvu que ce principe ne soit pas mis en question.

Dans son article-réponse, dont on lira le texte ci-dessous, J. Turowicz soutient par contre que le conflit idéologique entre l'Eglise et l'Etat ne s'est nullement atténué. Il aborde la question du dialogue et de la coopération à un niveau plus fondamental : la société polonaise a besoin d'un changement radical si l'on veut que s'instaure un dialogue authentique entre les différentes idéologies. Il faut admettre la pluralité des idéologies, la libre discussion et laisser une plus grande liberté d'expression aux individus. C'est seulement alors qu'il existera une véritable unité nationale basée sur le dialogue et non sur une illusoire uniformité idéologique.

Il n'y a aucun problème qui ne puisse être discuté dans notre Parti et dans notre société, a dit Edouard Gierek dans l'exposé du Politburo du Comité central du Parti, qu'il lut à la deuxième conférence nationale du Parti. L'un des problèmes qui méritent d'être discutés et, en vérité, doit l'être, est celui des relations entre catholiques et marxistes dans notre pays. L'article récent de Mieczyslaw F. Rakowski « La base de la coopération et du dialogue » (*Polityka*, 25 mars 1978) nous invite à aborder cette question.

Cet article touche à de très importants et difficiles problèmes qui sont rarement discutés et qui concernent de près tous les habitants de ce pays. L'auteur traite ces problèmes de manière tout à fait objective et pragmatique, manifestant son souci profond de la société. M. Rakowski insiste sur le fait que les idées exprimées lui sont propres. Néanmoins, comme il est le rédacteur en chef de *Polityka*, on peut supposer que de nombreux communistes partagent sa pensée. En relevant le défi de M. Rakowski, je dois insister, moi aussi, sur le fait que les idées que j'exprime me sont propres ; je n'ai pas de mandat pour parler au nom de l'Eglise de Pologne ou de sa hiérarchie ; cependant, je crois exprimer l'opinion de nombreux catholiques de notre pays.

M. Rakowski situe ses réflexions dans le large contexte des changements qui se sont produits depuis ces dernières décennies dans les relations entre l'Eglise catholique et les Etats socialistes et des événements récents qui ont eu une certaine influence sur les relations entre l'Eglise et l'Etat en Pologne. En ce qui concerne la situation internationale, mon interprétation de ces changements serait sans doute quelque peu différente de celle de M. Rakowski, mais ce n'est pas le lieu d'en discuter ici. Il est certain que l'Ostpolitik du Vatican, inaugurée par Jean XXIII et poursuivie avec continuité par Paul VI, politique visant à améliorer la situation de l'Eglise dans les pays socialistes et à favoriser la paix internationale, a suscité une nouvelle forme de relations entre l'Eglise et le monde socialiste. Cependant les événements qui ont le plus d'intérêt pour notre sujet sont ceux qui concernent directement la Pologne, à savoir la rencontre entre le primat de Pologne, le cardinal Wyszynski, et le premier secrétaire du Parti, Edouard Gierek, qui eut lieu le 29 octobre de l'année dernière (1977), ainsi que la visite rendue par Edouard Gierek au pape Paul VI au Vatican le 1^{er} décembre suivant (1977). Ces événements sont d'une grande importance. Les discours faits par Edouard Gierek et par le pape Paul VI au Vatican, plusieurs autres déclarations d'Edouard Gierek (en particulier celles faites à la deuxième conférence nationale du Parti et au Sejm) et plusieurs déclarations des évêques polonais (en particulier l'homélie prononcée à Varsovie par le primat de Pologne le jour de l'Epiphanie, texte que nous avons publié dans *Tygodnik Powszechny* le 12 février 1978 et que M. Rakowski considère à juste titre comme très important) attestent le changement de climat dans les relations entre l'Eglise et l'Etat. Ce changement ouvre de nouvelles perspectives pour un dialogue fécond et pour une coopération fructueuse.

Il est clair cependant que ce ne sont pas de simples déclarations, quelle que soit leur importance, qui peuvent changer la situation. Pour qu'un changement puisse intervenir, il faut des actes et il faut que certaines conditions préalables soient remplies pour inaugurer une coopération. Or tout n'est pas clarifié sur ce point. Mieczyslaw Rakowski a raison d'écrire : « Dans le passé, le mouvement marxiste dans son ensemble était radicalement athée et faisait la guerre à l'Eglise et à toutes les religions. Il supposait que toutes les croyances religieuses disparaîtraient rapidement. Cette attitude a suscité évidemment dans l'Eglise catholique une méfiance à l'égard du marxisme et elle a provoqué des affrontements. »

Rakowski écrit par ailleurs que le camp marxiste « a depuis longtemps enterré son interprétation dogmatique et sectaire des relations socio-politiques » et que « l'idéologie socialiste a depuis longtemps rejeté l'athéisme originel dont le but était la guerre contre Dieu ».

Même si l'on peut douter que les changements intervenus sur la théorie et surtout sur la pratique dans le camp marxiste soient d'aussi grande portée que l'affirme M. Rakowski, c'est un fait que le conflit idéologique entre catholicisme et marxisme continue d'exister. C'est un fait aussi qu'au cours de ces trente dernières années de nombreux événements non négligeables se sont produits dans le domaine des relations entre l'Eglise et l'Etat et qu'ils rendent plutôt difficile le passage de l'affrontement à la coopération. En outre, pour citer encore M. Rakowski, « il est clair que la création de relations entre les deux parties... n'a pas eu pour conséquence que l'une ou l'autre ait abandonné ses principes idéologiques ni que leurs divergences sur la nature du monde se soient amenuisées ».

Ce que nous venons de dire ne signifie évidemment pas qu'il n'y ait eu aucun changement positif dans les relations entre l'Eglise et l'Etat au cours de ces dernières années. Un facteur très important en ce domaine est le renforcement des liens entre le Siège apostolique et le gouvernement polonais qui a abouti à la formation, de part et d'autre, de groupes permanents pour des rencontres de travail et qui a permis la visite d'Edouard Gierek au Vatican.

Je n'oublie pas non plus que la normalisation des relations entre l'Eglise et l'Etat a commencé il y a quelques années, ce qui a permis de trouver des solutions à certaines questions contestées. Il reste cependant bien des problèmes, dus principalement à la façon différente qu'ont l'Eglise et l'Etat de concevoir la normalisation.

Le changement actuel dans la nature des relations entre l'Eglise et l'Etat se manifeste dans le fait que les autorités de l'Etat ont fait appel, dans l'intérêt de la nation, à la coopération de l'Eglise et que l'Eglise, par son chef, le primat de Pologne, a répondu positivement à cet appel. Cette coopération est fondée sur l'idée de l'unité morale et politique de la nation, mise en relief avec force par Edouard Gierek et par d'autres dirigeants politiques de Pologne, et sur l'idée de l'union de tous les Polonais

dans la lutte pour la réalisation de buts positifs. Cet appel à l'unité s'est révélé nécessaire pour surmonter les difficultés sociales et économiques du pays. Il faut souligner que, dans la déclaration du Front de l'unité nationale, il est dit ceci : « La Pologne socialiste n'a pas oublié le rôle joué par l'Eglise catholique dans le maintien des valeurs nationales et de l'héritage culturel de la Pologne. Elle fait le plus grand cas du souci manifesté par l'Eglise pour les problèmes de la nation et de la participation vécue des catholiques et des chrétiens d'autres dénominations dans le développement d'ensemble de la nation ». Ce que l'Etat attend de l'Eglise vise en priorité l'éthique sociale, c'est-à-dire l'éducation des enfants, le renforcement de la famille, la définition d'une attitude positive à l'égard du travail, etc.

Si l'Eglise a répondu positivement à cet appel, c'est, comme l'indique à juste titre le Front de l'Unité nationale, parce qu'elle a toujours eu le souci profond de la nation et qu'elle a toujours considéré de son devoir d'élever la moralité individuelle ou collective, quels que soient le régime au pouvoir ou les circonstances politiques. Cependant, si cette action doit se transformer en coopération et si cette coopération doit s'étendre, il faudra satisfaire à certaines conditions. Ce sont ces conditions qui ont été formulées par le primat de Pologne dans son homélie de l'Epiphanie, sous la forme d'un certain nombre de revendications adressées aux autorités de l'Etat, lesquelles avaient déjà été exprimées à maintes reprises dans le passé par les autorités de l'Eglise.

La situation actuelle est tout à fait paradoxale. Les communistes ont coutume de traiter l'Eglise catholique comme une force politique, dont l'action contredit ou entrave le développement du socialisme. Leur tendance est, sinon d'éliminer l'influence de l'Eglise, du moins de la limiter et de tenter de la neutraliser. Les preuves ne manquent pas de la persistance de cette tendance, même sous une forme atténuée. On ne peut attendre de l'Eglise qu'elle coopère avec un gouvernement qui continue de lutter contre elle. D'autre part, l'Eglise ne peut accepter une limitation des buts ou des moyens de sa mission ; elle ne peut consentir à être traitée comme un organisme auxiliaire *sui generis*, volontaire (et enrégimenté) et auquel on ne ferait appel que dans certains cas précis (bien que peut-être très importants) comme la lutte contre l'alcoolisme, par exemple.

Il est vital que le rôle de l'Eglise dans la nation soit reconnu, spécialement dans le cas d'un pays comme la Pologne, chrétien depuis mille ans et où la grande majorité de la population est catholique. Il est clair que l'existence même de l'Eglise catholique dans un Etat socialiste est un fait politique, mais cela ne veut pas dire que l'Eglise ait des desseins politiques. Dans son homélie, le primat de Pologne a rappelé la parole du Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde », pour souligner que l'Eglise ne se sent pas appelée à diriger la politique. Et elle considère qu'elle a le droit et le devoir d'exister et de mener à bien sa mission sous n'importe quel régime.

Le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est en vigueur

en Pologne. Il peut avoir des opposants. Les catholiques de notre pays non seulement ne remettent pas en cause ce principe en général mais, me semble-t-il, ne peuvent même pas imaginer une autre base pour les relations entre l'Eglise et l'Etat dans un pays socialiste. Cependant, ce principe peut être entendu de différentes manières. On pourrait s'attendre à ce que la séparation de l'Eglise et de l'Etat signifie que le respect mutuel, peut-être même l'amitié, existent entre les deux institutions et qu'aucune des deux n'intervienne dans les affaires intérieures de l'autre. Le principe de la séparation ne peut certainement pas signifier que l'action de l'Eglise puisse se réduire au culte et avoir pour limites les murs de l'église. Il ne peut pas signifier que la religion doive être traitée comme une affaire strictement privée, au détriment de son lien avec la société ou sans effet sur elle. Le but de l'Eglise est de conduire au salut, mais ce but, qui est éternel et non de ce monde, se réalise sur la terre par le travail de l'éducation des hommes dans la situation de fait dans laquelle ils se trouvent. La vision chrétienne du monde est basée sur la foi et embrasse tout l'homme, son existence, ses buts et sa vocation, ses droits et ses devoirs. Pour cette raison, l'Eglise doit être et est en vérité concernée par les conditions dans lesquelles vivent les hommes à l'intérieur des structures civiles, économiques et politiques.

C'est pourquoi l'Eglise réclame que chaque structure sociale crée les meilleures conditions possibles pour le plein épanouissement de la personnalité de l'individu ; c'est pourquoi elle réclame que les hommes puissent vivre dans la paix, la liberté et la justice ; c'est pourquoi l'Eglise proteste si souvent lorsque les droits de l'homme ne sont pas respectés. Il est intéressant de remarquer que, ces dernières années, en Amérique latine, c'est l'Eglise catholique romaine qui est devenue la principale force sociale qui lutte pour la justice et les droits de l'homme. Aujourd'hui, l'Eglise lutte pour la justice et la liberté dans tous les pays, quelles que soient les structures sociales. Bien que l'action de l'Eglise en ce domaine soit sans nul doute politique, il ne faut pas y voir une intervention dans les affaires intérieures de l'Etat, ni une infraction au principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. En pareil cas, l'Eglise agit comme avocat de la moralité, tant dans la vie sociale que dans la vie politique de la communauté.

En partant de ces principes, il faut dire que la tâche missionnaire de l'Eglise dans la situation sociale et politique actuelle ne concerne pas seulement l'activité intérieure et religieuse de l'Eglise, comme la catéchèse, l'évangélisation, l'administration des sacrements ou la pratique de la charité ; elle concerne aussi la participation des catholiques à la vie publique et culturelle de notre nation. Il n'est pas question ici de revendiquer pour l'Eglise des privilèges. Le pape Paul VI l'a dit clairement dans le discours qu'il a adressé à Edouard Gierek et nos évêques l'ont dit de même en plusieurs circonstances : l'Eglise ne revendique pour elle-même aucun privilège. Elle demande plutôt la reconnaissance des droits qui découlent du rôle historique et actuel de l'Eglise et de la religion dans la vie et la culture de notre nation. Ce ne sont pas tant les droits de l'Eglise comme

institution que les droits des croyants, les droits de citoyens de cet Etat professant une foi chrétienne déterminée et qui veulent forger leur avenir et celui de leurs enfants en conformité avec cette foi, qui veulent contribuer à l'avenir de leur pays, de sa vie et de sa culture et y exercer une certaine influence.

En réponse à cela, on pourrait donner de nombreux exemples pour montrer que les catholiques vivent effectivement à l'intérieur du cadre de la nation et de sa culture. C'est vrai, mais avec cette restriction que leur influence n'est ni aussi étendue ni d'aussi grande portée que ce qu'ils étaient en droit d'espérer. On attend de l'Eglise qu'elle exerce une influence positive sur les jeunes et qu'elle élève leur niveau moral. Cependant, il faut faire remarquer qu'il n'y a pas d'organisation de jeunesse officielle catholique en Pologne ; les organisations non officielles qui exercent leurs activités parmi les jeunes, même si elles sont de nature purement religieuse, rencontrent de nombreuses difficultés. La culture d'une nation, au sens le plus large du terme, est aujourd'hui l'instrument principal pour modeler les idées et les attitudes et le principal véhicule d'expression de l'opinion publique. L'Eglise, même quand elle est engagée dans l'activité strictement religieuse de l'évangélisation, a le droit, reconnu par la plupart des pays, de se servir des outils culturels, y compris les mass media. Cependant, les organes de la culture « officielle » de notre temps, télévision, radio et presse nationale, ne font pratiquement jamais allusion à la religion ou à l'Eglise. Les catholiques en tant que tels n'ont pas accès aux structures « officielles » et aux centres culturels contrôlés par l'Etat. En ce qui concerne le secteur catholique séparé, « privé », des activités culturelles, il faut remarquer que le nombre de livres et de périodiques publiés et le nombre d'exemplaires de chaque périodique ne correspondent en aucune façon aux besoins des fidèles. Des exemples sont-ils vraiment nécessaires ? Nous en donnerons un, tiré de notre propre expérience. L'hebdomadaire *Polityka*, brillamment édité par M. Rakowski dans l'esprit de l'idéologie marxiste, tire à 300.000 exemplaires, tandis que *Tygodnik Powszechny*, généralement reconnu comme la publication catholique de tête dans un pays où la grande majorité de la population est catholique, tire à 40.000 exemplaires, ne pourvoyant ainsi qu'à moins de la moitié de la demande. Notre rédaction reçoit tous les jours des lettres de lecteurs désespérés qui ne peuvent obtenir leur exemplaire de notre publication.

Non moins graves que les restrictions quantitatives sont les restrictions qualitatives imposées aux publications. Nous pensons ici surtout aux activités du Bureau de contrôle de la presse, des publications et des représentations. Ce bureau a bien des fois empêché des catholiques et d'autres penseurs indépendants de prendre part à la discussion des problèmes les plus importants qui concernent notre pays.

M. Rakowski soulève la question de l'attitude de l'Eglise à l'égard de l'athéisme, demandant que les catholiques, qui réclament d'être traités avec tolérance, se comportent eux-mêmes avec tolérance à l'égard des

incroyants. Il me semble que cette manière d'aborder la question se base sur une incompréhension totale de la situation. Il y a très peu de catholiques en Pologne qui nieraient que les incroyants ont le droit de répandre leurs convictions. Ce que l'Eglise et les catholiques trouvent difficile à pardonner c'est que l'on accorde des privilèges à l'athéisme au détriment de la foi religieuse. Nous ne faisons pas allusion ici à la Société pour la propagation de la culture séculière, ni à l'influence de l'hebdomadaire *Argumenty* et d'autres publications similaires. Nous nous soucions en priorité de la présence envahissante d'attitudes idéologiques dans notre culture, que nous avons signalées plus haut, et des déviations idéologiques dans l'éducation, qui sont sans nul doute marquées par un enseignement athée.

Enfin, question très pénible, la discrimination largement répandue contre les catholiques en de nombreux secteurs de la vie professionnelle, où le fait de professer des idées marxistes et spécialement d'appartenir au Parti assure la voie du succès, la promotion personnelle et autres privilèges. Par contre, adhérer ouvertement à la foi catholique et pratiquer la religion rendent difficile et souvent tout à fait impossible d'obtenir de l'avancement.

Les avocats du socialisme en appellent souvent à nous pour que nous ne divisions pas la société en croyants et incroyants. Ils ont tout à fait raison de nous adresser cet appel, mais le fait est que cette division n'est pas faite par nous, les croyants, mais par le système discriminatoire qui souvent traite les croyants comme des citoyens de deuxième catégorie.

Ce n'est donc pas affaire de privilèges, mais de justice et d'égalité. C'est à juste titre que M. Rakowski, à la fin de son article, en appelle à la nation tout entière, aux membres du parti et à ceux qui ne le sont pas, aux croyants et aux incroyants, pour qu'ils jouent un rôle actif dans la production et la vie sociale. Il écrit : « Il est clair que cette participation active ne peut pas être ajustée à n'importe quel projet et à chacun d'eux. C'est le devoir du gouvernement du peuple de veiller à ce que chaque particulier ait une égale possibilité de travailler à la fois pour son pays et pour lui-même. »

Le sujet de cet article, défini par les problèmes discutés dans l'article de Mieczyslaw Rakowski, est la place et le rôle des catholiques en Pologne aujourd'hui et la possibilité de coopération et de dialogue entre l'Eglise et l'Etat, entre catholiques et marxistes. Le vrai problème est cependant plus complexe et ne peut pas être résolu simplement par la reconnaissance par l'Etat des droits de l'Eglise. La solution est plutôt à chercher dans une véritable démocratisation de la vie sociale et politique de notre pays et dans la création de conditions qui assureraient une plus grande liberté d'expression et une réelle influence des individus dans la vie de la communauté. Pour y parvenir, il faudrait reconnaître l'existence dans la société polonaise d'une pluralité d'idéologies. Ce pluralisme comporte un éventail de conceptions beaucoup plus large que celui qu'implique la division de la population en catholiques et marxistes. Nous pensons ici

non seulement aux différences philosophiques ou religieuses mais aussi aux différences d'approche des problèmes sociaux, économiques et politiques et des problèmes de la culture et de la civilisation. Le pluralisme n'empêche aucunement la nation d'avoir une unité morale et patriotique ; au contraire, une telle unité ne peut exister que dans un système pluraliste. En premier lieu, tous les citoyens honnêtes et réfléchis de notre pays, sans égard pour les différences idéologiques qui les séparent, ont un souci commun du bien de la communauté tout entière, du progrès matériel, économique et culturel du pays et de sa place dans la communauté des nations. Deuxièmement, cette unité doit se faire en dépassant le pluralisme existant. Nous étions d'accord avec Edouard Gierek lorsque, dans son discours à la deuxième conférence nationale du Parti, il a dit que « le moyen de résoudre les problèmes fondamentaux du pays était une politique nationale qui surmonterait toutes les différences existantes ou possibles de notre société, différences qui naissent de circonstances sociales ou professionnelles diverses, des niveaux d'éducation, des traditions locales et des attitudes à l'égard de la religion ».

La condition d'une telle unité est le pluralisme. Le pluralisme est une réalité inéluctable. Ne pas le reconnaître, le percevoir ou le respecter mène au silence et à l'étouffement de la pensée. L'obstacle est la tendance à créer une illusoire uniformité idéologique qui, en fait, n'existe pas. Reconnaître le pluralisme comme une réalité qui n'entrave ni n'empêche l'unité, et permet aux personnes d'exprimer leurs opinions sur les moyens de réaliser des buts communs, ouvre la voie à la perspective d'un dialogue vrai et honnête et à une unité nationale réelle et non simplement apparente.

La reconnaissance du pluralisme et, de plus, d'une véritable égalité de droits pour tous les citoyens est la base requise pour traiter des revendications de l'Eglise et des pratiquants en Pologne. Cela rendrait possible un dialogue efficace entre l'Eglise et l'Etat, entre catholiques et marxistes, aboutissant à une coopération constructive pour le bien de la nation tout entière. Les mille ans de notre histoire offrent de nombreux exemples d'une coopération créatrice entre l'Eglise et l'Etat. Les grands objectifs de la paix, de la justice, de la fraternité et de la liberté sont communs aux croyants et aux incroyants, aux catholiques et aux socialistes. Il vaut donc la peine de s'efforcer de créer les conditions dans lesquelles une telle coopération pour le bien commun serait possible aujourd'hui : ce serait là certainement la voie la plus efficace vers une véritable unité nationale dans l'intérêt des buts et des valeurs les plus élevés.